

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTE

L'an deux mil VINGT TROIS

Le 19 Janvier à 19 h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE
Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu
Sous la présidence de Monsieur René VALORGE
Date de la convocation : 12 Janvier 2023

Présents : M GROSDENIS Henri, M CHIGNIER Bernard, M MATRAY Jean-Luc, M. GODINOT Alain, Mme GARDON Christine, M FAYOLLE Jean, M. MEUNIER Gérard, M DURANTIN Michel, M BERTHELIER Bruno, M HERTZOG Etienne, M LACROIX Jérémie, Mme PONCET Sylvie, Mme URBAIN Sandrine, M VALENTIN Alain, M LAPALLUS Marc, M VAGINAY Laurent, Mme LEBEAU Colette, M VIODRIN Jérôme, M JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M CHENAUD Fabrice, Mme CALLSEN Marie-Christine, M DESCAVE Guillaume, M AUBRET Alain, M PALLUET Dominique, M DUBUIS Pascal, M MOULIN Bernard, Mme LARDET Anne Sophie.

Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents : 34

Nombre de votants : 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, M BUTAUD Jean Charles, M LOMBARD Jean Marc, Mme DUGELET Isabelle (remplacée par M VAGINAY Laurent), Mme VAGINAY Hélène, M LE PAGE Clément.

Pouvoirs : Mme MONTANES Véronique à M MATRAY Jean Luc, Mme FEJARD Carole à M DURANTIN Michel, M BUTAUD Jean Charles pouvoir à M CHIGNIER Bernard, M LOMBARD Jean Marc pouvoir à M VALORGE René, Mme VAGINAY Hélène à M DUBUIS Pascal.

Election d'un secrétaire de séance : M CHIGNIER Bernard, (Belleruche)

N°2023/N°007

OBJET : PROGRAMME D' ACTIONS CULTURELLES 2023

Monsieur Bruno BERTHELIER, vice-président en charge de la culture expose au Conseil Communautaire les différentes actions culturelles prévues sur 2023, avec notamment :

- la résidence artistique de la Cie Descubrir dans le cadre du festival d'art de la rue Les Férus,

→ Budget prévisionnel : 10 791 € avec potentiellement 2 440 € de résiduel pour la communauté de communes et 6 201 € de la DRAC,

- un parcours découverte autour du textile : de l'héritage patrimoniale au recyclage de la matière,

→ Budget prévisionnel de 12 000 € avec un résiduel estimé à 4 500 € pour la communauté de communes, 2 100 € financés par la ville de Charlieu, et 5 400 € par la DRAC,

- la poursuite du comité coopératif créé en mars 2022, avec la mise en place d'un programme ayant pour mission la co-construction et la structure des dynamiques collectives de formation,

→ Budget prévisionnel de 5 923 € avec une participation résiduelle de 923 € sachant que la DRAC a déjà versé 5 000 €,

- installation d'un dispositif MuMo été 2023

→ Participation communautaire de 1 000 € (le dispositif étant déjà financé par le Département et la DRAC)

Où cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- Valide les actions culturelles telles qu'elles figurent ci-dessus,
- Autorise M. le Président à signer tous les documents utiles à leur mise en œuvre,
- Dit que l'ensemble des dépenses et des recettes seront prévues au budget principal 2023, en section de fonctionnement.

Le secrétaire de séance
Représentant de la commune De Belleruche
M Bernard CHIGNIER



Le Président de la Communauté
De Communes
M René VALORGE



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20230119-N2023-007-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/01/2023